



SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

SEANCE DU LUNDI 20 FEVRIER 2023

QUESTION N°12

FINANCES : FIXATION DES PARTICIPATIONS AU TITRE DE L'AMORTISSEMENT 2023 – BUDGETS PRINCIPAL, DECHETERIES, COMPOSTIERE ET CENTRE DE TRI

RAPPORTEUR : Monsieur WYCKAERT

1) BUDGET PRINCIPAL :

Le Budget Primitif Principal fait apparaître des dépenses de fonctionnement pour les amortissements pour 8 960.24 €. Je vous propose de répartir la participation selon la population totale 2023 (132 394 habitants).

Les montants des participations sont donc fixés comme suit :

- Communauté de Communes du Pays de Lumbres :	1 666.92 €
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer :	7 293.32 €

Vu le montant des participations, celles-ci seront réclamées en une seule fois après le vote du budget.

2) BUDGET DECHETERIES :

Le Budget Primitif Déchèteries fait apparaître des dépenses de fonctionnement pour les amortissements pour 23 041.55 €. Je vous propose de répartir la participation selon la population totale 2023 (132 460 habitants).

Les montants des participations sont donc fixés comme suit :

- Communauté de Communes du Pays de Lumbres :	4 286.55 €
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer :	18 755.00 €

Vu le montant des participations, celles-ci seront réclamées en une seule fois après le vote du budget.

3) BUDGET COMPOSTIERE :

Le Budget Primitif Compostière fait apparaître des dépenses de fonctionnement pour les amortissements pour 5 586.31 €. Comme présenté précédemment, l'amortissement de l'engin (9 900.00€) n'est pas réclamé aux EPCI. Je vous propose donc de répartir la somme de 5 586,31€ selon la population totale 2023 (132 394 habitants).

Les montants des participations sont fixés comme suit :

- Communauté de Communes du Pays de Lumbres :	1 039.253 €
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer :	4 547.057 €

Vu le montant des participations, celles-ci seront réclamées en une seule fois après le vote du budget.

3) BUDGET CENTRE DE TRI :

Le Budget Primitif Centre de tri fait apparaître des dépenses de fonctionnement pour les amortissements pour 3 512.50 €. Je vous propose de répartir la participation selon la population totale 2023 (132 394 habitants).

Les montants des participations sont donc fixés comme suit :

- Communauté de Communes du Pays de Lumbres :	653.45 €
- Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer :	2 859.05 €

Vu le montant des participations, celles-ci seront réclamées en une seule fois après le vote du budget.

Compte tenu de ce qui précède, et suite, à l'avis favorable du bureau, les membres du Comité Syndical ont donné leur accord à l'unanimité des voix sur cette délibération.

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2023

Rendu(e) exécutoir
Le.. 21.02.2023
Le Président,

e

Bertrand PFTIT

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT

e
Bertrand PETIT

SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

L'an deux mille vingt-trois, le 20 février 2023 à 18H30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 10 février 2023.

REÇU EN SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-OMER, le

21 FEV. 2023

ETAIENT INVITES

- Monsieur Bertrand PETIT, Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Bertrand PETIT – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames BOIDIN Véronique, CANARD Céline Marie, SEILLIER Christine, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain, TILLIER Patrick, Délégués Titulaires
- Madame Odile BAUDEQUIN, Déléguée Suppléante
- Monsieur WOJTKOWIAK David, Délégué Suppléant

DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE

- Monsieur Rachid BEN AMOR, Vice-Président, remplacé par Madame Odile Baudequin, déléguée suppléante
- Monsieur Christian LEROY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur WYCKAERT Gérard, Délégué Titulaire
- Monsieur Joël DUQUENOY, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Monsieur MEQUIGNON Alain, Délégué Titulaire
- Monsieur François DECOSTER, Délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Frédéric SABLON, délégué titulaire
- Monsieur Jean-Paul LEFAIT, délégué titulaire, a donné pouvoir à Monsieur Alain TELLIER, délégué titulaire
- Madame Françoise VASSEUR, Déléguée Titulaire, remplacée par Monsieur David WOJTKOWIAK, Délégué Suppléant